

## Éditorial

### Le Mot de la Présidente

Revoilà le temps des guirlandes, sapins, bûches glacées et neige étincelante ! Après une année 2013 riche en événements et activités au sein de notre Maison de l'Urbanisme, 2014 s'annonce tout aussi passionnante: vous pourrez en découvrir le programme dans ce numéro.

D'ores et déjà, je vous présente mes meilleurs voeux pour 2014, que cette nouvelle année apporte succès à tous vos projets et qu'elle inaugure une ère de développement durable dans tous les secteurs, en préservant les témoins du passé et la qualité de vie des habitants. Je remercie également Annick, Marie-Noëlle et Roland pour tous leurs efforts et leur travail durant l'année qui vient de s'écouler !

2014 sera également l'année du souvenir: le centenaire de la Première Guerre mondiale et les 70 ans de la Bataille des Ardennes seront au centre des actualités, notamment lors des prochaines Journées du Patrimoine. Par ailleurs, l'un des projets majeurs de l'année qui se profile sera le nouveau SDER, qui est soumis, en cette fin d'année, à l'enquête publique. Ce programme de développement territorial se veut être un outil qui réponde aux grands enjeux de demain: la densification de l'habitat face à la demande croissante de logements, une économie créatrice d'emplois, le développement des transports durables, la valorisation et la protection des ressources et du patrimoine... bref, l'évolution de notre région et la mise en valeur des atouts de la Wallonie.

Laurence SCHALKWIJK, Présidente de la MUFA

## Marche-en-Famenne

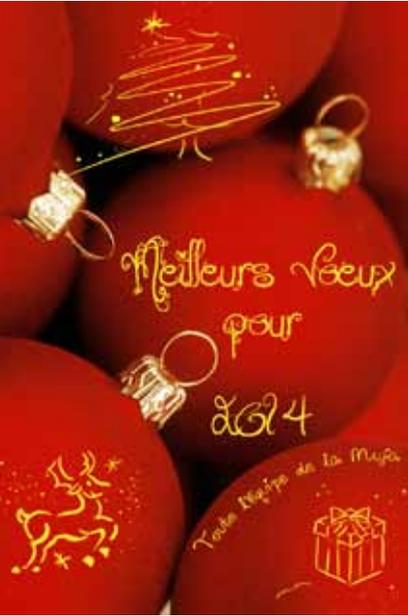
### Retour sur l'expo: Métamorphose d'une commune

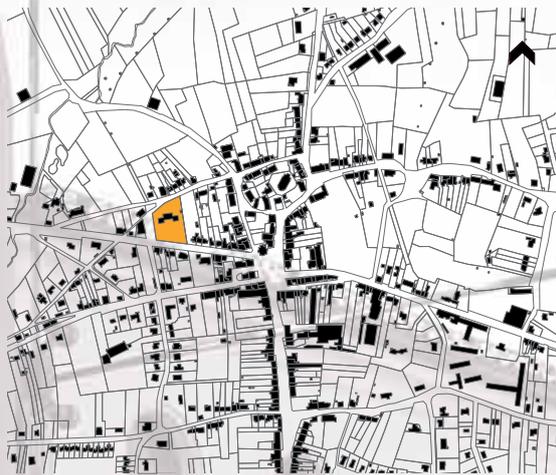
30 ans de rénovation urbaine et 25 ans de développement rural sous les feux des projecteurs: le succès fut au rendez-vous ! Tout au long du mois d'octobre, l'enthousiasme des visiteurs marchois s'est mêlé à l'étonnement de ceux qui n'étaient plus venus à Marche-en-Famenne depuis longtemps, voire y mettaient les bottines pour la première fois. Sans oublier les nombreux élèves des écoles de la commune, qui ont découvert les éléments majeurs de la rénovation de leur ville et de leurs villages, grâce à une visite guidée de l'exposition couplée à une promenade commentée du centre-ville de Marche.

Outre les 500 personnes qui ont bénéficié des visites guidées, les nombreux visiteurs de passage s'y sont volontiers attardés avec intérêt: de la maquette de Marche en 1980, aux objets de la vie quotidienne qui ont été marqués par le changement ces 30 dernières années, en passant par les photographies et les explications des divers projets...

Cette exposition a permis de mettre également en lumière les liens et les partenariats possibles entre plusieurs forces vives de la ville : la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, la Fondation Rurale de Wallonie, le Musée de la Famenne, la Maison du Tourisme du Pays de Marche & Nassogne, l'atelier de photographie Hocus Focus, la MUFA et la commune de Marche-en-Famenne.

Mais cette exposition ne signifie pas la fin des travaux: Marche poursuit son développement au travers de plusieurs projets, notamment ceux du quartier de la Fourche et du coeur de Marloie. La ville est devenue agréable et attractive, chaque utilisateur y trouvant sa place, quel que soit son âge et ses besoins. Les villages renouent avec la convivialité et tout est mis en place pour assurer la qualité de vie dans les milieux ruraux. Au vu de ces dernières décennies, le futur est de bon augure pour Marche et ses villages ! Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à ce beau projet !





Lauréat de la  
catégorie  
« bâtiments  
communaux »

### Maison des Associations de Wellin

Maître d'ouvrage : Administration communale de Wellin

Auteur de projet : Luc De Potter

Localisation : Wellin

Les anciennes écoles communales de Wellin, érigées en 1868, sont idéalement situées dans un parc arboré à proximité du centre de Wellin. Reconverties en site d'activité industrielle (fabrique de panneaux routiers Thiébaud-Sonnet) lors de la fusion des communes en 1977, elles sont restées inoccupées pendant plus d'une décennie suite au déménagement de l'entreprise, devenant un chancre architectural et environnemental au coeur du village.

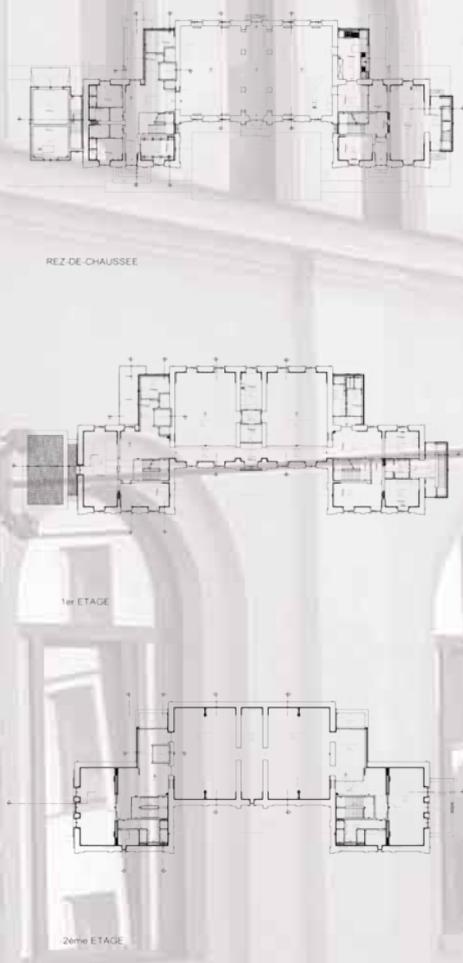
Ce dossier phare du programme communal de développement rural 2005-2015 a été reconnu comme « Site à Rénover » en 2006 par le Gouvernement wallon dans le cadre du Plan Marshall I. Sa transformation en « Maison des Associations » constitue le plus important investissement jamais réalisé par la commune de Wellin.

Le projet, respectant les caractéristiques patrimoniales du bâtiment, a permis de conserver et valoriser le cachet particulier de la bâtisse en pierres du pays. Les fonctions d'accueil occupent le volume historique tandis que les fonctions techniques sont hébergées dans de nouvelles constructions annexes.

Sur le plan technique, quatre volets sont à relever :

- une attention particulière a été accordée à l'isolation par l'intérieur du bâtiment ;
- le choix s'est porté sur une production de chaleur par une énergie renouvelable, en l'occurrence les plaquettes de bois. La production d'électricité s'effectue par panneaux photovoltaïques ;
- une citerne d'eau de pluie de 20.000 litres recueille l'eau des toitures et alimente les sanitaires ;
- la plupart des matériaux mis en oeuvre sont durables.

En outre, le bâtiment dispose d'un atout majeur en matière de développement durable : sa localisation, dans le centre de Wellin, à proximité de lignes de bus.





### Maison de la pêche du Luxembourg

Maître d'ouvrage : ASBL La Bourriche

Auteur de projet : Olivier Dupuis

Localisation : Habay-la-Neuve

La société de pêche « La Bourriche » ASBL s'investit dans la promotion, l'information, l'éducation et la sensibilisation des enfants et des plus grands aux techniques de la pêche et au milieu aquatique. Le bâtiment comprend, outre les locaux techniques, une salle de réunion, de formation et de conférence ainsi qu'un mini-laboratoire où se tient une exposition permanente.

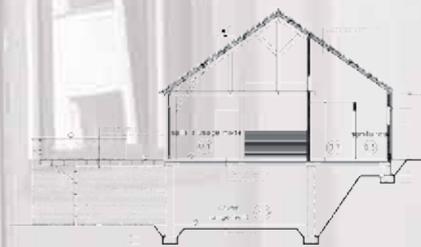
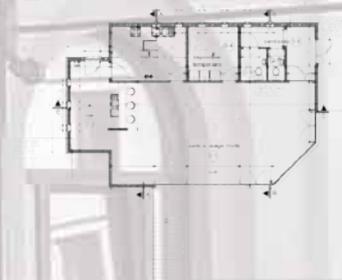
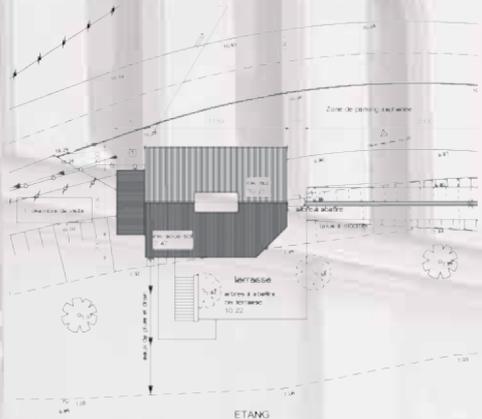
Le site choisi pour implanter le bâtiment est le talus qui borde l'étang, juste à l'endroit où la succession des maisons mitoyennes s'arrête pour faire place au paysage naturel. Dans un contexte d'une telle qualité environnementale, le choix s'est porté sur une volumétrie simple encastrée dans le talus afin d'en minimiser l'impact.

L'épaisseur de l'isolation en toiture est de 16 cm et de 12 cm dans les pans de murs extérieurs, ce qui en 2002, date de la construction, permettait déjà d'aller au-delà des niveaux exigés en matière d'isolation thermique.

Le système de chauffage est un générateur à air chaud, qui envoie de l'air dans une gaine de pulsion dissimulée derrière le mur séparant la grande salle des locaux de service. Ce système de chauffage a été choisi pour sa très faible inertie, sachant que le bâtiment est occupé de manière ponctuelle et doit pouvoir être chauffé très rapidement. Les façades Sud et Ouest sont largement vitrées, mais néanmoins munies de brise soleil en partie haute.

L'implantation du bâtiment en bordure de la zone urbanisée a également été privilégiée pour limiter l'extension des réseaux (eau, électricité et égouts), alors que les eaux de pluie sont rejetées dans l'étang.

Le maître d'ouvrage est une ASBL gérée par une petite équipe de bénévoles. Par conséquent, les matériaux et leur mise en oeuvre ont été choisis pour leur absence d'entretien.



COUPE BB





### Extension de la maison communale d'Attart

Maître d'ouvrage : Administration communale d'Attart

Auteur de projet : Alinea ter - Benoît Giaux

Localisation : Attart

Adossé à un ensemble classé du XVIIIème siècle et restauré précédemment par le même bureau d'architecture, l'extension de la maison communale comprend des bureaux, des espaces dédiés au stockage des archives et les locaux techniques.

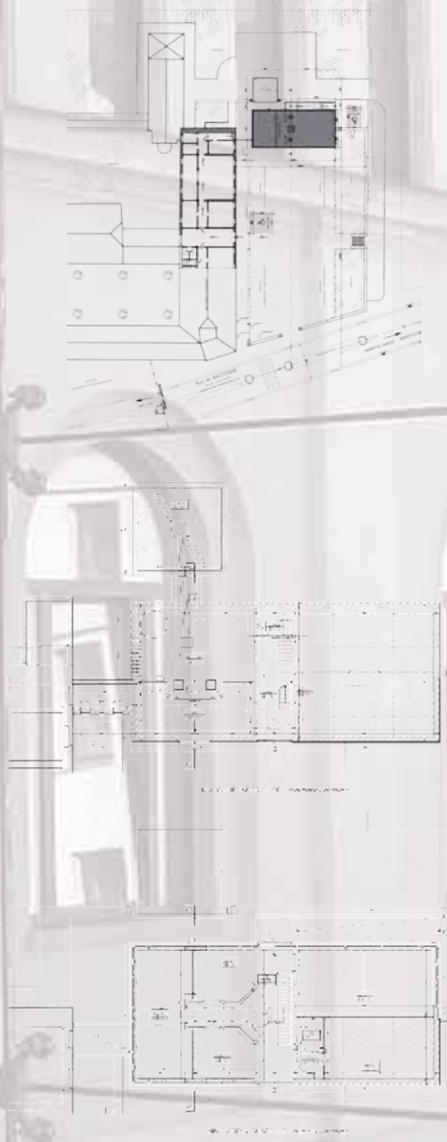
Cette extension était notamment nécessaire pour mettre en service un réseau de chaleur et une chaudière à plaquettes de bois qui assure le chauffage de l'ensemble des bâtiments existants, avec des possibilités de raccordement d'autres bâtiments communaux voisins (école, cafétéria, bureaux divers...).

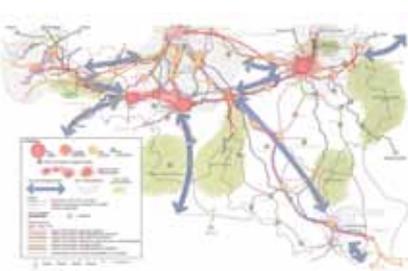
Les différents corps du bâtiment existant présentent des volumes sous toitures à versants d'expressions multiples (simple versant, double versant, versants pyramidaux, croupes et pans coupés notamment). Le choix volumétrique s'est dès lors porté sur la réalisation d'un volume à toiture plate pour éviter toute assimilation au bâtiment existant.

La différence de niveau du terrain choisi permet à la fois d'enterrer les fonctions techniques aveugles (chaufferie, archives et silo à plaquettes) et de localiser les bureaux à l'étage, bénéficiant ainsi d'une vue sur l'arrière-plan largement boisé.

Outre la disposition des locaux techniques partiellement enterrés et la superposition d'une partie des bureaux au dessus de la chaudière bois pour bénéficier des déperditions thermiques du local, l'isolation des parois a été particulièrement poussée. Le calcul du niveau d'isolation global est de K26.

La ventilation du bâtiment est assurée par une ventilation mécanique contrôlée (VMC) à double flux avec récupération de chaleur et dispositif de free cooling nocturne.





Le nouveau projet de SDER (Schéma de Développement de l'Espace Régional) qui définit les grandes orientations de l'aménagement du territoire est, depuis le 29 novembre, soumis à enquête publique jusqu'au 13 janvier 2014. Étape importante dans le processus d'approbation de l'outil, ce moment permet à chaque citoyen de prendre connaissance des pistes futures qui feront son quotidien de demain : habitat, cadre de vie, déplacements, implantation des activités économiques, maintien des commerces et des services publics de proximité, urbanisme, conservation des espaces verts, protection du patrimoine...



Le contenu de ce document planologique pour l'ensemble de la Wallonie comporte quatre parties : le projet de territoire, les objectifs, la structure territoriale et les mesures. Les objectifs sont regroupés sous quatre finalités, la première vise à répondre aux besoins des citoyens en logements et en services et à développer l'habitat durable, la seconde permet de soutenir une économie créatrice d'emplois en exploitant les atouts de chaque territoire, la troisième a pour ambition de mieux aménager le territoire pour permettre le développement de transports durables et la quatrième est de protéger et valoriser les ressources et le patrimoine.



© Ville de Marche

Ces objectifs se traduisent par un projet de structure territoriale qui se construit autour de trois éléments : les polarités (villages centraux, bourgs, villes petites, moyennes et grandes), les aires (bassins de vie, aires rurales transfrontalières, aires métropolitaines) et les réseaux (mobilité des personnes et des biens via les différents réseaux : routier, fluvial, ferroviaire pour les marchandises et les personnes, transport aérien, bus, cyclable, énergie). Les mesures complètent le projet en proposant des indications pour la mise en œuvre opérationnelle de ce projet de territoire au niveau développement, mobilité, partenariat, ressources et urbanisme.



© Commune de Gouvy

La Wallonie présentera le SDER dans différentes réunions d'informations qui se déroulent dans les différents chefs lieux d'arrondissement en décembre et début janvier.

Pour prendre connaissance du SDER, une version papier du projet de SDER est disponible au 0800/11 901. Les documents sont aussi consultables dans chaque administration communale et sur le site internet <http://SDER.wallonie.be>.

Pour faciliter la rédaction de vos remarques, la Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne organise une **soirée citoyenne autour du SDER le jeudi 19 décembre de 18h à 21h** au Tiroir des saveurs de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne à **Marche-en-Famenne**.

Cette soirée a pour objectif d'échanger et de partager vos réflexions sur ce document qui dessinera le cadre de vie de demain. Elle pourra également contribuer à construire votre avis. Nous vous attendons nombreux à cette soirée, une inscription préalable est la bienvenue pour des questions d'organisation pratique.



Chaque Wallon peut faire part de ses réclamations et observations, celles-ci doivent être envoyées pour **le 13 janvier 2014** à l'adresse mail **SDER@ICEDD.be** ou auprès du Collège communal. Les CCATM sont également un intervenant important dans cette démarche de consultation ; elles devront remettre un avis sur le document soumis à consultation pour le 27 février 2014, tout comme les conseils communaux.



**Communes** : réparties sur l'année, trois à quatre formations seront proposées aux services communaux. Nous poursuivrons la rencontre des nouvelles CCATM pour des formations sur les outils d'aménagement du territoire wallon ou sur des thématiques plus spécifiques selon les demandes des commissions. Le CodT (Code du Développement Territorial), s'il est adopté par le Gouvernement, sera au programme de ces formations.

**Patrimoine** : durant le mois de mars ou avril, nous serons partenaire de l'ASBL RED (Ruralité Environnement Développement) pour l'organisation d'un colloque sur l'éco-rénovation patrimoniale. Les Journées du Patrimoine seront également au programme, et particulièrement le bâtiment qui nous abrite, celui-ci ayant souffert en mai 1944. Suivant les demandes des communes, nous pouvons également collaborer à cette vingt-sixième édition.



**Public enfants et jeunes :** nos animations scolaires se poursuivront, notamment à Durbuy et La-Roche-en-Ardenne. En été, outre notre 3ème édition du stage « Les explorateurs du territoire », nous proposerons des demi-journées d'animations pour les plaines. Des ateliers « architecture et urbanisme » seront organisés pour les 12-18 ans, en collaboration avec les maisons des jeunes ou les centres culturels.

**Paysages, urbanisme d'ici et d'ailleurs :** Emportons chapeaux melons, jumelles et bottes de cuir pour découvrir d'autres horizons, ou tout simplement apprendre à redécouvrir les nôtres. En collaboration avec le Parc Naturel des Deux Ourthes (PNDO), nous vous proposerons de visiter l'observatoire du paysage à Faulx-les-Tombes, ainsi que deux entités du parc : Wyompont (Tenneville) en mai et La Roche-en-Ardenne en octobre.

Quittons nos belles contrées pour aller visiter d'autres quartiers exemplaires en termes de rénovation et/ou de durabilité. Deux journées de visite seront organisées, la première guidera nos pas vers Liège et le Limbourg, et la deuxième nous permettra de (re)découvrir des entités du Grand-Duché de Luxembourg ou de la Lorraine française.

Nous espérons également accueillir l'exposition « Habiter l'espace rural ».

Consultez régulièrement notre site internet: vous y trouverez toutes les informations pratiques et les détails au fil de l'année !

## Près de chez vous

### Y-a-t-il quelqu'un au bout du fil ?



Depuis quelques années, les technologies ont bouleversé notre quotidien. Que ce soit les tableaux numériques qui débarquent dans les écoles ou les tablettes, gps et smartphones qui peuplent désormais nos poches. La vie quotidienne de nos aïeux devait être bien différente de celle des humains du 21<sup>e</sup> siècle.

C'est dans ce contexte que les cabines téléphoniques, qui avaient été intégrées dans nos paysages, ont presque disparu... Aussi, nous vous invitons à photographier et répertorier les quelques cabines de vos alentours: au coin d'une rue ou sur la place de vos villes et villages. Car la conscience du patrimoine passe aussi par vous: il est important de garder une trace de ces moyens de communications pour les générations futures et ainsi permettre aux enfants de demain de se faire une image de notre présent qui sera leur passé !

Si vous repérez des éléments de votre petit patrimoine populaire (fontaines, potales, chapelles, panneaux, girouettes...), allez-y, prenez-les en photos et répertoriez-les ! Ce sera l'occasion de compléter les inventaires que dressent en ce moment certaines CLDR.



## Agenda

### Activités à venir

#### Soirée citoyenne autour du SDER

La Maison de l'urbanisme Famenne-Ardenne organise une **soirée citoyenne autour du SDER le jeudi 19 décembre de 18h à 21h** au Tiroir des saveurs de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne (Chaussée de l'Ourthe, 74) à **Marche-en-Famenne** (participation gratuite).

Après une brève présentation du nouveau SDER, cette soirée sera l'occasion de débattre à propos de ce nouveau schéma de développement et de définir les applications concrètes sur nos communes. Nous vous expliquerons également la procédure pour réagir à l'enquête publique et nous pourrons vous aider dans la rédaction de vos remarques.

Nous vous attendons nombreux à cette soirée, **une inscription préalable** est la bienvenue pour des questions d'organisation pratique.

**Jendredi 19 décembre  
18h au Tiroir des Saveurs  
(MCAFA)  
à Marche-en-Famenne  
Soirée citoyenne SDER**



Wallonie

Le périodique de la MUFA est édité avec le soutien de la Wallonie et des communes partenaires.

Il peut être obtenu sur simple demande ou téléchargé sur le site internet.

Editeur responsable : Laurence SCHALKWIJK (Présidente)

Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne asbl

Rue de l'Ancienne Poste, 24 - 6900 MARLOIE

Tél : 084/45.68.60 - Fax : 084/45.68.61 - Mail : info@mufa.be - www.mufa.be  
n°22 (2013-2014) - trimestriel (déc.2013-jan.-fév.2014) - n° agrément : P911469